

Mener une réflexion sur l'instauration d'un système de bonification pour renforcer la présence d'artistes luxembourgeois ou vivant au Luxembourg dans la programmation des institutions culturelles et des stations de radios et de télévision



STATUT

Recommandation en cours

Version 3

Travaux réalisés

- 27 janvier 2024 : L'artiste Tali (Talia Golergant), Luxembourgeoise habitant à New York, remporte la sélection nationale pour l'Eurovision Song Contest 2024, qui aura lieu en mai à Malmö en Suède, avec sa chanson *Fighter*. Pour ce concours, plus de 400 chansons d'artistes luxembourgeois/es avaient été déposées entre juillet et octobre 2023 ; huit artistes ont été retenu/es par un jury international et ont présenté leurs chansons lors de cette soirée rediffusée sur toutes les plateformes luxembourgeoises du groupe RTL ainsi que par *Radio 100,7*.
- 12 mai 2023 : Le gouvernement luxembourgeois annonce officiellement la participation du Luxembourg au Eurovision Song Contest en 2024. Au préalable, un groupe de travail interministériel, avec la participation d'une délégation de CLT-UFA, membre de l'Union européenne de radio-télévision (UER), s'est régulièrement réuni depuis le mois de janvier 2023. Trente ans après la dernière participation du Luxembourg, le gouvernement estime qu'un retour à un des plus importants concours musicaux internationaux présente une occasion pour réaffirmer l'esprit européen et international du Grand-Duché dans le domaine musical et une importante plateforme de promotion de la musique autochtone.
- Décembre 2022 : Suite aux discussions lors des *Assises sectorielles rock/pop/électro*, qui ont eu lieu en mars 2021 à la Rockhal (où la question de possibles quotas fut à nouveau abordée), le ministère de la Culture publie, dans le document *Etat des lieux* sur le secteur, un relevé de la position des différentes radios au Luxembourg par rapport à la présence de la musique autochtone à leurs antennes respectives. Il s'avère que *Eldoradio*, *Radio 100,7*, *Radio Ara* et *RTL Radio & Télé Lëtzebuerg* sont désormais sensibilisés sur l'importance d'une présence à l'antenne de la création luxembourgeoise et font des efforts considérables dans ce domaine.
- En 2021, l'asbl Fête de la musique, dans laquelle est représenté le ministère de la Culture, a cherché le contact avec toutes les radios émettant au Luxembourg en leur demandant de réfléchir à l'idée d'une « Journée de la musique luxembourgeoise » pour le 21 juin de chaque année et de promouvoir davantage la création autochtone à l'antenne. Cette mobilisation a été couronnée de succès, plusieurs radios ayant

lancé des émissions réservées aux musicien/nes luxembourgeois/es (« Am Takt », *RTL Radio Lëtzebuerg* et « Studio 6 », *Eldorado* ; la *Radio 100,7* intégrant déjà largement les artistes autochtones dans sa programmation)

- 27 mai 2020 : Dans le cadre du paquet de mesures de soutien ayant pour objectif de poser les jalons pour un nouveau départ de l'économie luxembourgeoise suite à la crise sanitaire COVID-19, la ministre de la Culture, Sam Tanson, a présenté plusieurs nouvelles mesures ayant pour objectif de relancer la culture et la création artistique au Luxembourg, dont par exemple une aide pour l'accueil d'artistes et d'auteur/es-associé/es en résidence pour les établissements culturels conventionnés avec le ministère de la Culture.

Documentation

- [#Luxembourg12Points : participation du Luxembourg au Eurovision Song Contest en 2024](#)
- [Publication de l'État des lieux Musiques amplifiées](#) (voir page 60)

Contact

- Josée Hansen
(+352) 247 76632
josee.hansen@mc.etat.lu
- Joé Haas
(+352) 247 86648
joe.haas@mc.etat.lu
- Cédric Kayser
(+352) 247 76697
cedric.kayser@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 31.01.2024